



744, rue Langevin | Winnipeg | Manitoba | R2H 2W7  
(204) 233-7491 | ptitbon@mymts.net

### **Le P'tit Bonheur Inc.**

Nouveau local d'apprentissage et de garde d'enfant francophone situé au cœur de Saint-Boniface lance un appel de candidature pour les postes suivants :

- **ÉDUCATEUR À LA JEUNE ENFANCE NIVEAU II**

Pour obtenir plus de détails par rapport aux exigences des postes, ou pour exprimer votre intérêt, veuillez communiquer avec la Direction au : [ptitbon@mymts.net](mailto:ptitbon@mymts.net)

Veuillez indiquer clairement dans votre curriculum vitae ou votre lettre d'accompagnement:

- Le poste pour lequel vous désirez faire application;
- Les coordonnées de trois références de travail;
- Des exemples concrets de votre expérience de travail (Il ne suffit pas d'indiquer que vous possédez les qualifications requises ou de fournir une liste de vos responsabilités antérieures ou actuelles. Il faut plutôt démontrer comment, quand, et où vous avez acquis ces qualifications en donnant des exemples);
- Votre niveau de maîtrise de la langue française.
- Votre diplôme d'études secondaires et post-secondaires (selon la demande du poste)

Si vous ne fournissez pas les renseignements ci-dessus de la façon indiquée, votre candidature pourrait être rejetée.

Le/la candidat(e) idéal(e) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, d'organisation, d'imagination, de débrouillardise, d'entregent et une aisance à communiquer effectivement.

Le P'tit Bonheur Inc. offre à ses employés plusieurs avantages sociaux ainsi qu'un abonnement au régime d'épargne de retraite provincial. Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Le P'tit Bonheur Inc. s'engage à instaurer un processus de sélection et un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles. Si on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de la garderie, en temps opportun, de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus au sujet de mesures d'adaptation seront traités confidentiellement